



Délibération n° 2022-146 : Projet de centre aquatique intercommunal : Approbation de l'avant-projet définitif

Adopté à la majorité, avec 36 voix POUR et 5 ASTENTIONS (Olivier CARTE, Fanny CAMPAGNE-ARMAING, Eric DIDIER, Régis GRANGE, Viviane PAUBERT).